



Aurillac, le 30 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 122 - Déviation Sud d'Aurillac Ouverture de la section «Garric-Poudrière»

La nouvelle section de la RN 122 entre les giratoires du Garric et de la Poudrière est officiellement ouverte aujourd'hui.

Cette nouvelle section permet de raccorder la RN 122 à la RD 920 et de rendre effectif le contournement routier sud d'Aurillac.

La limite de vitesse sur ce nouvel itinéraire est fixée à 80 km/h.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence aux abords des zones encore en travaux autour des différents giratoires de cet aménagement, pour leur propre sécurité comme pour celle des personnels œuvrant sur le chantier.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes prie les usagers de l'excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

Pour plus de renseignements :

- Numéro vert : 0805 38 38 45
- Site internet : www.rn122-sansac-aurillac.fr

